

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

FSC.DEL/269/26
8 July 2026

Original: FRENCH



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR
LA SÉCURITÉ ET
LA COOPÉRATION
EN EUROPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**1142^{ème} session du FCS
Déclaration de la France**

Monsieur le Président,

La France souscrit aux déclarations de l'UE et du Royaume-Uni et souhaiterait ajouter quelques mots à titre national.

La France condamne avec la plus grande fermeté les récentes frappes massives de la Russie sur les infrastructures et les populations civiles de Kyiv.

Ces attaques, incluant l'utilisation de missiles balistiques, constituent une violation flagrante du droit international, en particulier la Charte des Nations-Unis et les principes fondateurs de l'OSCE.

La France réaffirme son soutien à l'Ukraine dans son droit à défendre son territoire.

Nous appelons la Russie à retirer ses troupes du territoire souverain de l'Ukraine et à s'engager de bonne foi dans des négociations en vue d'une paix juste et durable.

Merci monsieur le Président.